

ÉCONOMIE

Les secteurs du handicap et de la dépendance demandent le dégel de leurs crédits 2018

Alors que le Gouvernement a accordé en fin d'année au secteur sanitaire le dégel de sa réserve prudentielle, le médico-social demande lui aussi sa part du gâteau. Après un courrier sans réponse, dix-huit fédérations appellent publiquement à la restitution des 152 M€ alloués pour 2018 et encore gelés.

Le sujet est porté sur la place publique. Devant l'absence de réponse d'Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, et de Sophie Cluzel, secrétaire d'État en charge des Personnes handicapées, à leur courrier du 14 décembre dernier, dix-huit fédérations et associations du secteur médico-social* se sont fendues, ce 17 janvier, d'un communiqué commun. Elles exhortent les pouvoirs publics à leur restituer les 152 millions d'euros (M€) de crédits affectés pour 2018 et aujourd'hui toujours gelés.

Alors que le Gouvernement a concédé, le 3 décembre dernier, le dégel des crédits mis en réserve sur le secteur sanitaire (lire notre [article](#)), les fédérations demandent à leur tour un geste. De la même façon que les fédérations hospitalières, les associations et les fédérations œuvrant dans le champ médico-social "*réclament des crédits dus aux établissements et services qu'elles représentent, qui font également face à une situation économique très difficile*", soulignent-elles. "*Ces crédits, écrivent-elles encore, font cruellement défaut pour aider à la modernisation, à l'investissement dans de nouveaux outils et organisations, notamment la télémédecine, à la formation des équipes. Ils devraient permettre d'améliorer les prises en charge du grand âge, du handicap, au lieu de service à éponger le dépassement d'autres secteurs.*"

Déplorant une "*injustice [qui] conduit à mobiliser de manière importante et inopportune les réserves de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)*", les signataires insistent par ailleurs sur la nécessité de stopper tout bonnement ces ponctions, "*récurrentes depuis des années*". Outre la restitution intégrale de l'enveloppe gelée sur 2018, tous demandent à ce titre de "*reposer la question d'un niveau de gel annuel qui conduit dans les faits à amputer de 100 à 200 millions le montant des crédits votés par le Parlement*" pour le médico-social, et appellent à ce que les pouvoirs publics s'engagent à ne plus ponctionner les ressources de la CNSA. "*Un geste important*" qui permettrait "*de relancer une véritable politique d'investissement et de modernisation*".

Agathe Moret

* Ont signé le communiqué de presse : Adessadomicile, l'ADMR, l'AD-PA, la Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes (CFPSSA), la Fédération des aveugles de France, la FHF, la Fnadepa, la **Fnaqpa**, la Fédération nationale des associations de retraités (Fnar), la Mutualité française, le Syndicat national de gérontologie clinique (SNGC), le Synerpa, Trisomie 21 France, l'Una, l'Uniopss, la Fnaafp-CSF, l'association des accidentés de la vie (Fnaath) et la Fédération des associations des retraites de l'artisanat et du commerce de proximité (Fenarac).